Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE

La lettre du réseau national des sports de nature

n°53 décembre 2009

1. Les brèves du réseau > p.2

2. Personnalité > p.3
Aurore IVALDI

3. Le point sur... > p.4
Le Conseil national du nordique

> L'œil de l'expert

Malgré un territoire national « montagne » très structuré, la montagne perd régulièrement des parts de marché en matière de destination touristique, se laissant même dépasser par la ville.
Le réchauffement climatique et les aléas de l'enneigement mettent en délicatesse certaines stations de montagne de moyenne altitude et parfois même de grandes stations où certains professionnels ne remplissent par leur carnet de commande. Les équilibres traditionnels du tourisme de montagne sont amenés aujourd'hui à se transformer pour répondre à une concurrence et à une demande de qualité accrue. La démarche de zapping prend le pas sur la passion mono activité.

Le modèle économique des territoires montagnards et singulièrement alpins place la prestation loisirs sportifs au cœur de l'offre touristique. L'apport conjugué des sports de montagne et d'autres sports de nature au service du développement économique et social de ces territoires est d'ores et déjà largement avéré. Non seulement, il contribue à proposer une offre d'activités diversifiées en phase avec les nouvelles attentes des clientèles, mais est à même de proposer aux professionnels de l'encadrement sportif une approche renouvelée de la question de la saisonnalité hiver/été, qui constitue un frein majeur à la pérennisation de l'emploi.

Les efforts de diversification de leurs prestations engagés par les collectivités sur l'ensemble des massifs afin de produire une offre 4 saisons, imposent de ne pas baisser la garde dans le champ de l'offre sportive, sur le triple enjeu :
> de la diversification des formes de pratiques, qui renvoie, notamment, à la problématique de la multicompétence et de la qualification des éducateurs sportifs professionnels du champ ;
> d'une demande de professionnalisation d'un encadrement sportif polyvalent, formé aux exigences techniques et de sécurité nécessaires à l'encadrement des activités sportives concernées tout en restant accessible économiquement sur un marché touristique qui peine à se diversifier ;
> de l'adaptation aux attentes diversifiées de la clientèle, souvent du fait du matériel et des sites d'exercice en constantes évolutions.

C'est dans ce cadre que le développement durable des activités nordiques devient un enjeu partagé pour l'ensemble des acteurs de la filière (fédérations, gestionnaires de sites, associations d'usagers et de pratiquants, pouvoir publics concernés). La situation socio-économique préoccupante des territoires montagnards de type « nordiques », le déficit d'images de ces mêmes territoires ainsi que des activités qui s'y rattachent, associés à l'évolution des pratiques des populations touristiques ont conduit ces acteurs à se réunir au sein du Conseil National du Nordique (CNDN). Animé par le CNSN de Prémanon qui constituera avec l'ENSA le nouvel opérateur public dédié aux sports de montagne, il a pour objectif de fédérer et dynamiser ces acteurs autour d'une volonté et d'un projet partagé : mettre en place les conditions d'un renouveau du « nordique » en plaçant le développement durable comme moteur du changement.

Pierre OUDOT
Directeur de l'École nationale
de ski et d'alpinisme

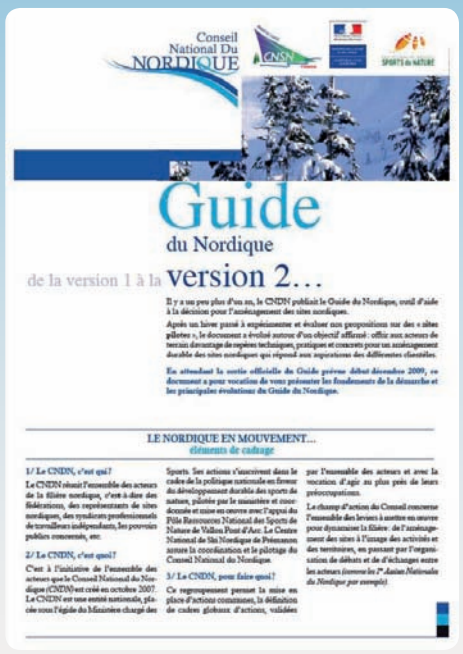

Le Guide du nordique version 2 est paru !
www.conseilnationaldunordique.org

Directeur de publication : Denis PONCELIN

Pôle ressources national sports de nature
CREPS Rhône-Alpes
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques : Mathieu MORVERAND
Thierry BEDOS, Aurore IVALDI

1. Les brèves du réseau

> Actualités

Préparation des 5es Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature

L'appel à bonnes pratiques a permis de recueillir 130 expériences de terrain. Elles illustreront les 4 parcours thématiques et alimenteront les ateliers, conférences techniques et agoras. Les experts des parcours thématiques ont été choisis : Laurent SAVIGNAC, chef de projet circulation douce en Région Centre (parcours 1), Jean KERHOAS, délégué général de nautisme en Finistère et vice-président de la Fédération française de voile (parcours 2), Vincent CHAUDEL, responsable du département sport d'Ineum Consulting (parcours 3) et Anne VOURC'H, directrice du réseau des Grands sites de France (parcours 4).

www.rencontres-sports-nature.fr

Retour sur les 1res Rencontres régionales « Sports de nature, territoires et développement durable » en PACA

Ces Rencontres se sont tenues les 17 et 18 novembre derniers au CREPS de Boulouris, partenaire de l'organisation pilotée par la DRDJS PACA. Plus de 100 acteurs du développement maîtrisé des sports de nature issus des champs du sport, du tourisme et de l'environnement se sont rassemblés. Dans la lignée des Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature, elles ont favorisé les échanges autour d'interventions nationales et d'expériences menées en région PACA, notamment sur les enjeux de la pratique des sports de nature en espaces protégés, nombreux sur ce territoire entre mer et montagne. Rendez-vous est pris pour la 2e édition qui devrait avoir lieu courant 2011. L'événement est en ligne sur la Web TV du CREPS inaugurée pour l'occasion.

www.crepspacaboulouris.fr

Deux voies vertes françaises primées

L'Association Européenne des Voies Vertes (AEVV) récompense les plus belles réalisations de voies vertes en Europe. Deux des projets lauréats sont des Voies Vertes françaises. Dans la catégorie « Développement durable et tourisme «, le 2e prix a été attribué à la Voie Verte des Gaves (Hautes-Pyrénées) qui promeut un « tourisme pour tous » avec des actions visant à faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées, près de Lourdes. Cette Voie Verte a obtenu en 2005 le label officiel « Tourisme et Handicap ». Dans la même catégorie la Voie Verte Questembert-Mauron (Morbihan) qui vise à attirer le tourisme dans les régions intérieures et à diversifier l'offre du littoral a reçu le 3e prix.

www.af3v.org

Plan Loire Grandeur Nature (PLGN)

Les référents régionaux des sports de nature des régions concernées et les cadres techniques des fédérations nautiques étaient invités à Aubigny sur Nère (18) les 23 et 24 novembre 2009 pour préparer la révision à mi parcours du PLGN. Un point a donc été fait sur les financements déjà engagés pour les projets à vocation sportive du PLGN, ainsi que sur les perspectives de fonctionnement de cette cellule « interrégionale ». Pour mémoire, la DRDJS Centre a fait programmer 500 000 de CNDS au titre du contrat de bassin pour le contrat de projet interrégional État/régions 2007/2013. Pour plus de renseignements, les porteurs de projets (associations, collectivités...) peuvent se rapprocher de leur référent régional sports de nature.

www.sportsdenature.gouv.fr

Trophées Éco-veille®

La Fédération française de la randonnée pédestre a décerné les 4es Trophées Éco-veille® lors du Salon des maires et des collectivités locales en novembre dernier. Les comités départementaux de la randonnée pédestre récompensés sont les comités de la Martinique (prix innovation), du Finistère (prix partenariats), de l'Yonne (prix communication) et de la Lozère (prix encouragement).

www.sportsdenature.gouv.fr

Les métiers des sports de montagne en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Observatoire Régional des Métiers (ORM) PACA a réalisé une étude visant à porter un regard particulier sur des métiers qui n'entrent pas dans des logiques de classification de branches ordinaires, mais qui occupent des places importantes, porteurs d'enjeux forts en matière d'emplois induits, de pluri-activités et de saisonnalité, en PACA. Cette étude permet, aujourd'hui, de mieux identifier les évolutions dans ce secteur économique et les incidences sur le développement local en termes d'emploi et de qualifications. Du canyonisme au ski ou au parapente, l'ensemble des activités de loisirs de montagne a pu être finement étudié.
Une restitution de ce travail a été organisée par l'ORM PACA les 5 et 16 novembre derniers à Boulouris (83) puis à l'Argentière la Bessée (05). Lors de cette dernière, une soixantaine d'acteurs du territoire étaient présents pour écouter et réagir aux conclusions d'une enquête pour laquelle certains d'entre eux ont été « interviewés ». Anne-Sophie DUMORTIER (ORM) a apporté des éléments sur les métiers de la montagne et leur dimension originale, l'organisation générale de la formation y conduisant ainsi que la manière pour les professionnels d'organiser leur activité. L'étude est téléchargeable sur le site de l'ORM PACA.

www.orm-paca.org

Deux nouveaux Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)

Les départements de l'Hérault et de la Lozère ont voté leur PDESI et portent ainsi le nombre de PDESI à neuf.

www.cdesi-sportsdenature.fr

Nouvelle version du site du Recensement des Équipements Sportifs, espaces et sites de pratique (RES)

L'application géoportail permettant de visualiser l'emplacement d'un équipement sportif sur une photographie aérienne ou une carte au 1/25000e a été mise en ligne. Vous trouverez en bas de chaque fiche équipement l'option « afficher carte ». Par ailleurs, l'accès a été ouvert au public et le mot de passe supprimé.

www.res.jeunesse-sports.gouv.fr

> Juridique

Déclaration d'activité des ressortissants d'un État membre de la Communauté européenne

Arrêté du 30 octobre 2009 modifiant les dispositions réglementaires du Code du sport.

www.legifrance.gouv.fr

Formation « ski alpin »

Arrêté du 20 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 25 octobre 2004 fixant les conditions d'obtention de la partie spécifique du brevet d'État d'éducateur sportif du 1er degré, option « ski alpin ».

www.legifrance.gouv.fr

Commission de reconnaissance des qualifications

Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la composition et à l'organisation de la commission de reconnaissance des qualifications et modifiant les dispositions réglementaires du Code du sport (arrêtés).

www.legifrance.gouv.fr

> En kiosque

Livret référentiel du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Spécialité « activités de randonnées »

Ministère de la Santé et des Sports. Secrétariat d'État aux Sports, juillet 2009

www.sportsdenature.gouv.fr

> À venir

Journée nationale de la raquette à neige

10 janvier 2010 - France

www.journee-raquettes.org

Proposer une actualité
S'abonner à la lettre
formulaires disponibles rubrique La Lettre
www.sportsdenature.gouv.fr

> Aurore IVALDI

Initiée à de nombreuses activités sportives de nature, Aurore IVALDI est formatrice au Centre National de Ski Nordique (CNSN) installé à Prémanon (39) et nouvellement rattaché à l'École Nationale de Ski et Alpinisme (ENSA) implantée à Chamonix (74). Entre raids multisports de nature et maternité, échanges sur sa vision des sports de nature.

PRNSN : Le CNSN entretient des relations privilégiées avec des pays limitrophes ou du Sud (Suisse et Maroc par exemple). En quoi ces partenariats consistent-ils ?
AI : La mise en œuvre de formations dans le champ des activités en environnement spécifique demeurant assez limitée au niveau national, la mise en place d'échanges avec des pays ou territoires étrangers nous permet de mettre à profit notre expérience des activités relevant de l'environnement spécifique mais également de mettre à plat notre approche transversale des milieux. En pratique, nous permettons à nos stagiaires de suivre une partie de leur cursus en Suisse et nous accueillons en retour nos voisins helvétiques : les contenus sont identiques, l'approche pédagogique complémentaire. Ces échanges ont été expérimentés depuis de nombreuses années depuis Pontarlier puis dorénavant Prémanon. De cette mutualisation naît un réel enrichissement des stagiaires sur le plan de la « culture métier ». Concernant le Maroc, les échanges sont plus récents et consistent pour l'instant en du conseil en ingénierie dans le domaine de la formation initiale. Un autre volet du partenariat s'attache à mettre en place un dispositif de formation continue dont la première étape vient tout juste de se dérouler en présence d'une équipe de formateurs de Prémanon, sur place pour l'occasion. Il est probable que les expériences à échelle internationale soient multipliées au regard d'une mission de coordination nationale du secteur des activités de moyenne montagne que pourrait se voir confier le CNSN.

« De cette mutualisation naît un réel enrichissement des stagiaires sur le plan de la « culture métier » »

PRNSN : La formation professionnelle dans le champ des activités sportives de nature doit intégrer la réalité de la saisonnalité des activités. Le CNSN a-t-il imaginé des pistes pour y faire face ?
AB : À l'origine confronté à cette problématique par rapport au ski nordique, le CNSN a depuis de nombreuses années mis en place des cursus de pluri-qualifications associant professionnalisation dans le champ de l'environnement et diplômes sportifs. Aujourd'hui, ces polyvalences sportives intègrent toutes les activités pouvant être exercées par les professionnels en moyenne montagne et touchent près d'une cinquantaine de stagiaires chaque année. En parallèle de ce dispositif, nous avons également imaginé proposer aux professionnels en exercice de compléter leur activité par l'acquisition d'autres qualifications professionnelles répondant à la nouvelle architecture des diplômes. L'objectif est de fournir à ces diplômés d'anciens cursus de niveau IV des passerelles vers les nouveaux diplômes, et notamment des certificats de spécialisation dans le champ des sports de nature. Ce projet semble également pouvoir répondre à un besoin de polyvalence des professionnels souhaitant exercer à l'année en secteur de moyenne montagne, mais il reste encore en suspens à l'heure actuelle.

« le CNSN a depuis de nombreuses années mis en place des cursus de pluri-qualifications »

PRNSN : Le développement de l'expertise du CNSN s'appuie sur des fonctions connexes à l'accueil de l'excellence sportive et à la formation aux techniques sportives. Quelle place prennent ces savoir-faire, allant de la cartographie au marketing en passant par l'évolution du matériel ?
AB : Notre fonctionnement favorise un travail transversal par domaines de compétences. Dans cette logique, chacun d'entre nous contribue en fonction de son expertise à construire et mettre à disposition de l'ensemble des équipes techniques et pédagogiques des outils et/ou compétences, réutilisés dans d'autres secteurs. La création d'un département course d'orientation au sein de l'établissement a ainsi été l'occasion du lancement d'un vaste plan cartographique sur les plateaux du Jura, destiné à servir nos formations (générales et spécifiques) mais aussi des actions en direction du public scolaire, et enfin à proposer des équipements de qualité aux équipes internationales, y compris en vue de leur préparation aux championnats du Monde de course d'orientation de 2011 qui se dérouleront à proximité de nos installations. Autre exemple, celui de l'expertise relative à l'étude prospective des activités et territoires de moyenne montagne que le Conseil national du nordique développe depuis nos murs : celle-ci est également réinvestie au profit des contenus de formation en marketing dispensés à nos stagiaires dans des cursus très divers.

PRNSN : Le réseau national des sports de nature s'appuie sur un partage permanent de ses informations, entre les outils en ligne, les productions, les regroupements et la formation professionnelle continue. Quelles voies de progrès te semblent les plus à mêmes d'améliorer encore son fonctionnement ?

AB : Mon arrivée sur un poste de formatrice à Prémanon alors que j'étais déjà intégrée au réseau national des sports de nature en tant que référente départementale m'a fait prendre conscience que les établissements de formation demeurent plus en marge de l'information que ne peuvent l'être les services déconcentrés, et ce sans doute pour des raisons fonctionnelles et géographiques. Il demeure néanmoins essentiel que nous puissions rester connectés à l'actualité et aux productions des services et des partenaires du ministère chargé des Sports car nos missions y sont intimement liées. Ainsi, ce sont des travaux tels que ceux menés sur l'emploi ou bien les enquêtes métiers conduites avec les syndicats professionnels qui déterminent pour nous les réorientations à opérer dans les cursus que nous conduisons. Mais il importe par ailleurs que nous puissions faire connaître ce sur quoi nous travaillons et partager nos réflexions avec d'autres interlocuteurs que nos partenaires de proximité - fédérations sportives, collectivités ou autres ministères – pour enrichir la démarche avec la vision et les problématiques d'autres territoires. La mise en place de systèmes d'échanges à distance (outils de visioconférence) pourrait être une alternative à notre isolement géographique tout en apportant une souplesse dans les temps de rencontres.

Aurore IVALDI en quelques dates :
2007 : formatrice au CNSN
2007 : brevet d'État de course d'orientation
2004 : professeur de sport, correspondante départementale sports de nature (DDJS 79)
2003 : brevet d'État d'accompagnatrice en montagne
2003 : DEA en physiologie de l'exercice
aurore.ivaldi@jeunesse-sports.gouv.fr

Base de données des personnes ressources en sports de nature
espace « membres »
www.sportsdenature.gouv.fr

> le Conseil national du nordique

Répondre aux nouvelles attentes des pratiquants, au développement d'activités émergentes, aux conséquences du réchauffement climatique, à la rationalisation des équipements et des dépenses publiques… tels sont les nouveaux défis des acteurs du nordique.

Une nouvelle dynamique collective des acteurs du nordique a vu le jour depuis la modification du Code du tourisme qui a élargi dans des conditions bien définies l'application de la redevance ski nordique à l'ensemble des loisirs de neige non motorisés autres que le ski alpin. Ainsi, dès 2006, une plaquette d'information et de sensibilisation sur cette nouvelle redevance était diffusée dans tous les sites nordiques. Cette production financée par le ministère en charge des Sports et dont la coordination était confiée à Nordique France avait permis de faire travailler collectivement les acteurs du sport, du tourisme et des territoires montagnards (cf. « Redevance activités nordiques et développement des territoires », la lettre du réseau des sports de nature, n°24, janvier 2007).

Le Conseil National Du Nordique (CNDN)

La création en octobre 2007 du CNDN a permis de lancer de nouveaux travaux collectifs (cf. « Accompagnement de la filière nordique », la lettre du réseau des sports de nature, n°36, mars 2008). Après 24 mois de fonctionnement le CNDN, animé par le CREPS de Prémanon, s'est réuni plus d'une dizaine de fois et a engagé, comme le prévoyait son plan d'action 2008-2009, trois grands chantiers :

> l'organisation des 1res Assises nationales du nordique (à l'automne 2008), dont la coordination a été confiée à l'ANCEF ont permis de rassembler plus d'une centaine d'acteurs du nordique à Chambéry. La 2e édition de ces assises nationales devrait avoir lieu fin 2010 ;

> la création d'une image du nordique adossée à une communication spécifique. Ce travail, aujourd'hui en cours, donnera lieu notamment à la conduite d'une enquête des pratiquants nordiques et des non pratiquants durant le début de l'hiver. Elle aura pour objet de mieux identifier les modes de pratiques de loisirs sportifs des personnes sondées et surtout de connaître leur représentation des activités nordiques, leurs attentes et les freins à leur pratique qu'elles identifient ;

> enfin, le travail le plus conséquent auquel s'est attelé le CNDN et plus particulièrement son chargé de mission Samuel LOPES a été la rédaction du Guide du nordique.

Un guide construit par et pour les acteurs du nordique

La problématique de l'aménagement des sites posée par le CNDN est issue d'un triple constat : la structuration des domaines est aujourd'hui trop « sportive » pour la majorité des pratiquants « loisirs » ; les activités se sont diversifiées (ski de fond, raquettes, marche à pied, luge, traîneaux à chiens, etc.) et appellent une nouvelle organisation des sites nordiques ; enfin, le réchauffement climatique tend à faire diminuer l'enneigement des sites et l'attractivité des territoires. À cela s'ajoute une « urgence économique » : les investissements sont aujourd'hui largement supportés par les collectivités (la perception de la redevance ne participe que partiellement au fonctionnement des sites et les investissements sont à la seule charge des collectivités locales), il convient donc d'optimiser leurs retombées, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

Dans un premier temps, le CNDN a produit en octobre 2008 un document plutôt théorique, qui pose les grands principes pour un aménagement optimal et durable des espaces nordiques. Dans un souci opérationnel, ce document a été confronté aux réalités du terrain durant l'hiver 2008-2009, au travers d'un panel de sites pilotes.

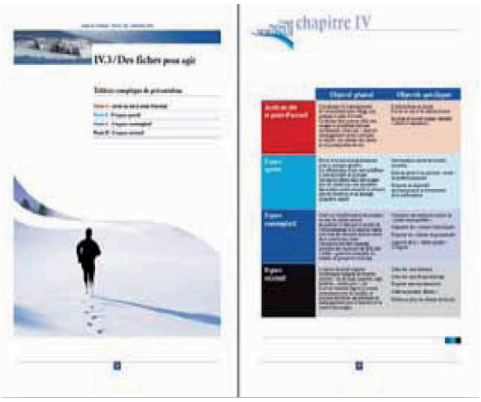

Les échanges avec ces sites ont ainsi abouti, en décembre 2009, à la publication du Guide du nordique (version 2), véritable outil d'aide à la décision, pratique et facilement utilisable pour l'ensemble des porteurs de projets d'aménagement des sites nordiques.

Le Guide du nordique est constitué majoritairement de « fiches actions » et de « fiches réflexions », aux dénominations claires et précises : « constituer un sentier thématique », « créer une aire ludique », « aménager une aire d'apprentissage », « s'engager dans une démarche de développement durable », « accueillir des personnes en situation de handicap », etc.

Chaque fiche propose des repères techniques et pratiques organisés autour des quatre verbes d'actions (aménager, préserver, promouvoir, animer) caractéristiques d'une politique d'aménagement durable. Les fiches suivent une logique de mutualisation des connaissances et des compétences : chaque proposition est illustrée avec des exemples concrets, rattachés à des expériences déjà en place sur des sites clairement identifiés.

Au sein du guide, chaque acteur peut sélectionner les éléments qui l'intéressent, en fonction de ses projets d'aménagements. Il trouvera des repères techniques facilement transposables, des « bonnes pratiques » identifiées sur d'autres territoires, ainsi qu'un ensemble de ressources, d'illustrations ou de contacts qui pourront l'aider dans sa démarche.

La filière nordique en chiffres
> environ 10 000 km linéaires de pistes de ski de fond sur l'ensemble du territoire, qui génèrent près de 10 millions d'euros de recettes directes (redevance)
> 1 500 personnes travaillent directement sur les sites nordiques
> plus de 3 millions de fondeurs au début des années 1990 contre environ 2 millions à la fin des années 2000
> 120 000 paires de raquettes vendues en 2005 contre 15 000 en 1992
> âge moyen des pratiquants : 45 ans environ
> 1re motivation des pratiquants : le cadre naturel de la pratique (viennent ensuite la santé et le plaisir)
> 130 sites nordiques regroupés au sein de Nordique France
> 10 centres ANCEF spécialisés dans les séjours touristiques nordiques
> plus de 1 300 moniteurs de ski nordique déclarés
Sources : « Chiffres clés du tourisme de montagne ». - ATOUT France, 2009 et des enquêtes réalisées cet hiver sur les sites pilotes.

Pour en savoir plus :
Télécharger le Guide du nordique :
www.conseilnationaldunordique.org